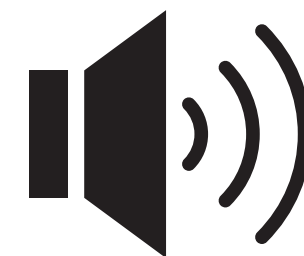




INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS SERAPHINE DE SENLIS



**BIENVENUE À
L'IFSI
SÉRAPHINE DE
SENLIS**

20/10/2023

IFSI Séraphine de Senlis



Centre hospitalier les Murets

17, rue du Général Leclerc
94 510 La Queue - en - Brie
Tél : 01.45.93.71.71



Institut de formation en soins infirmiers Séraphine de Senlis

**Accès à l'IFSI par le portillon de la rue
du 08 mai 1945**

Tél : 01.45.93.71.97



**BADGE OBLIGATOIRE
POUR ENTRER DANS L'ENCEINTE DE L'ÉTABLISSEMENT**



IFSI Séraphine de Senlis Institut certifié



CERTIFICAT N°QUA2109118

ACTIVCERT certifie que les prestations de l'organisme ci-dessous mentionné ont été évaluées et jugées conformes au référentiel en vigueur à la date d'édition du présent certificat :

IFSI SERAPHINE DE SENLIS

Numéro de NDA : 11940851594
Adresse : 17 rue du Général Leclerc 94510 La Queue-en-Brie



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Référentiel National Qualité
des actions concourant au développement des compétences**

Catégorie d'action concernée	Adresses du ou des sites
ACTIONS DE FORMATION (AF)	17 rue du Général Leclerc - 94510 - La Queue-en-Brie

Première émission	Date de début du cycle de certification	Date de fin du cycle de certification*
05/04/2022	05/04/2022	04/04/2025

* sous réserve de réalisation de l'audit de surveillance selon la périodicité définie et du respect du Programme de certification ACTIVCERT dans sa version en vigueur.

Le 05/04/2022

Marilyn CHERRIER
Présidente

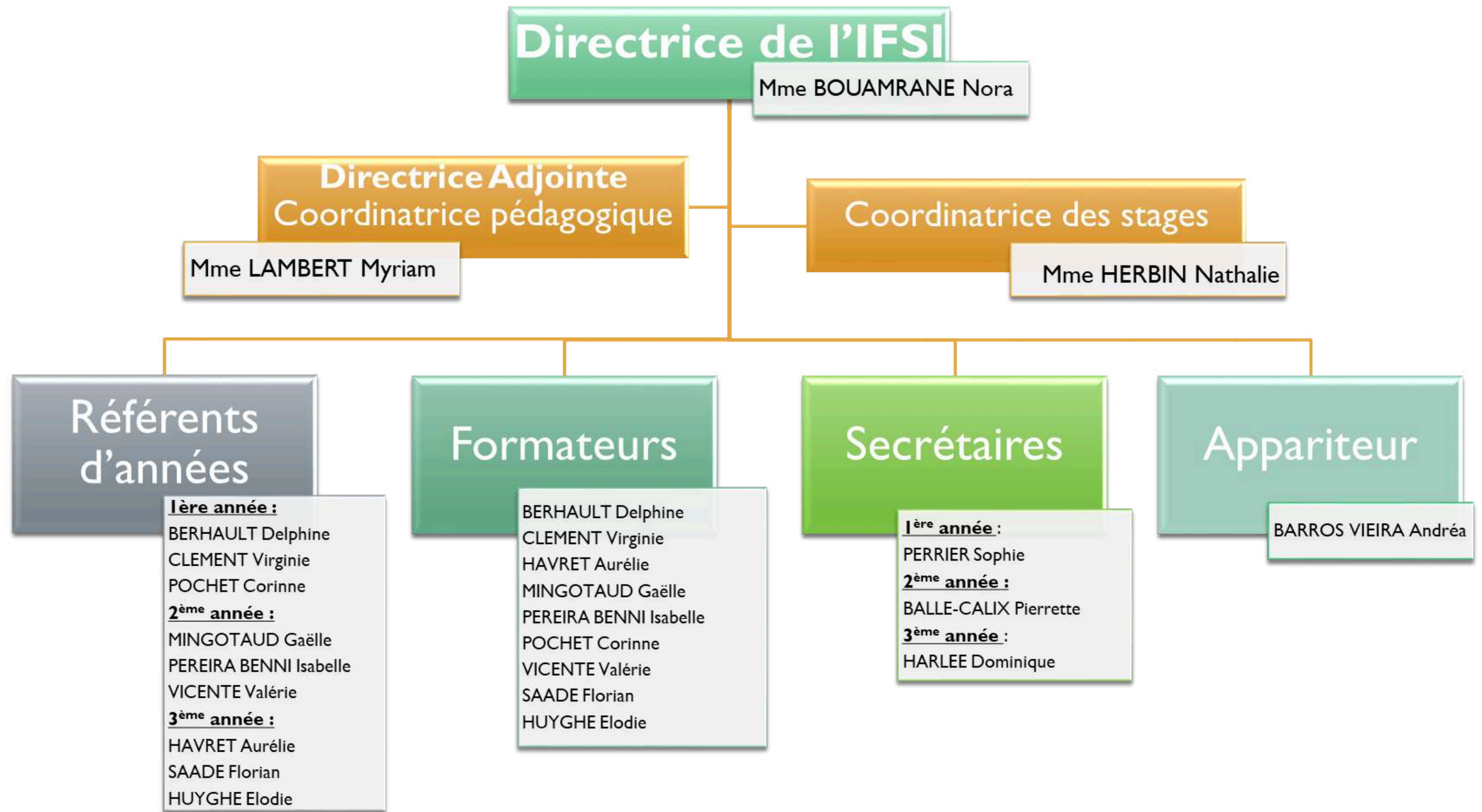
 **ACTIVCERT**
10 boulevard Poissonnière
75009 PARIS
☎ 04 94 88 05 67
siren : 841 210 040



Programme de certification

- Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du Code du Travail
- Guide de lecture du Référentiel national qualité publié sur le site du Ministère de Travail
- Programme de Certification ACTIVCERT dans sa version en vigueur.

ORGANIGRAMME 2023-2024



Accès à la
Wifi

Centre de
documentation

Un self tarif
étudiants
CROUS /
Boursiers

Un suivi
pédagogique
personnalisé
sur 3 ans

Bus
Correspondances
RER A
RER B

Proposition
d'achat de tenues
professionnelles

Travaux
pratiques en
simulation

Une
secrétaire par
promotion

Les spécificités de notre institut de formation

Un centre
commercial à
200 mètres

Parking
étudiant
gratuit

Salle de repos /
cafétéria avec
micro-onde

Cours de la
faculté en E-
learning

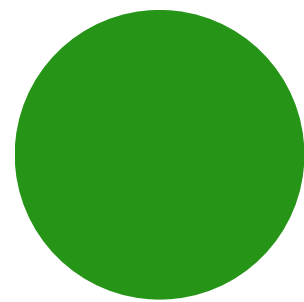
Anglais en
E-learning

Postes
informatiques
à disposition

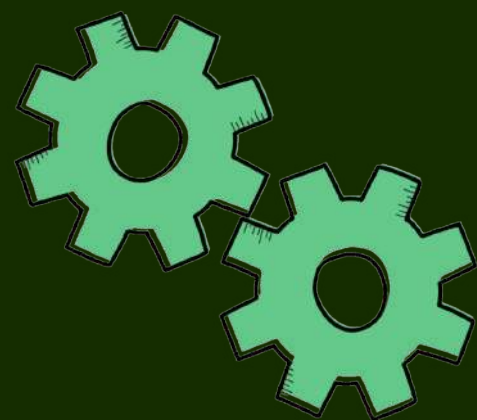
Encadrement
sur le lieu de
stage

Propositions
de
stages

Distributeurs
de boissons à
disposition



LE PROJET PÉDAGOGIQUE

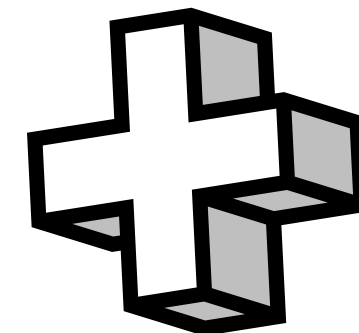


SELON LE RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

3 ANS
DE FORMATION

Le cursus des études est organisé autour d'un alternance entre des périodes de formation à l'IFSI et en stage

2100 HEURES
DE COURS
THÉORIQUES



2100 HEURES
DE STAGES.

4200 HEURES SUR 6 SEMESTRES
+
900 HEURES DE TRAVAIL PERSONNEL

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Dans le cadre de votre formation, l'institut vous

propose :

La stratégie de formation est basée sur une pédagogie participative qui favorise le projet professionnel de l'étudiant.

Des méthodes actives sont proposées à l'étudiant afin :

- De s'impliquer dans la formation.
- De s'auto-évaluer.
- D'engager une réflexion sur sa formation.
- De devenir un professionnel autonome et responsable.

Des séances d'ergonomie effectuées par des formateurs diplômés au sein de l'IFSI.

Obtention du certificat de gestes et soins d'urgence enseignés sur place par des formateurs diplômés.

Des méthodes pédagogiques innovantes :

Speed dating - Jeux de rôle
Jeux de l'oie - Chambre des erreurs - Mots croisés
Simulation avec matériel adapté - Mise en situation de soins et apprentissage de soins techniques en salle de travaux pratiques.

Obtention du brevet de secourisme de Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

Possibilité de faire un stage à l'étranger (missions humanitaires, droit à l'année de Césure) validé par une commission au sein de l'institut.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



DÉROULEMENT DE VOTRE FORMATION

3 ANS
DE FORMATION

**OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTAT
INFIRMIER ET DU GRADE DE LICENCE EN
SOINS INFIRMIERS**



 **LES CONGÉS**

- 2 semaines à Noël
- 2 semaines en Avril
- 8 semaines l'été (si pas de rattrapages)

LES SEMESTRES

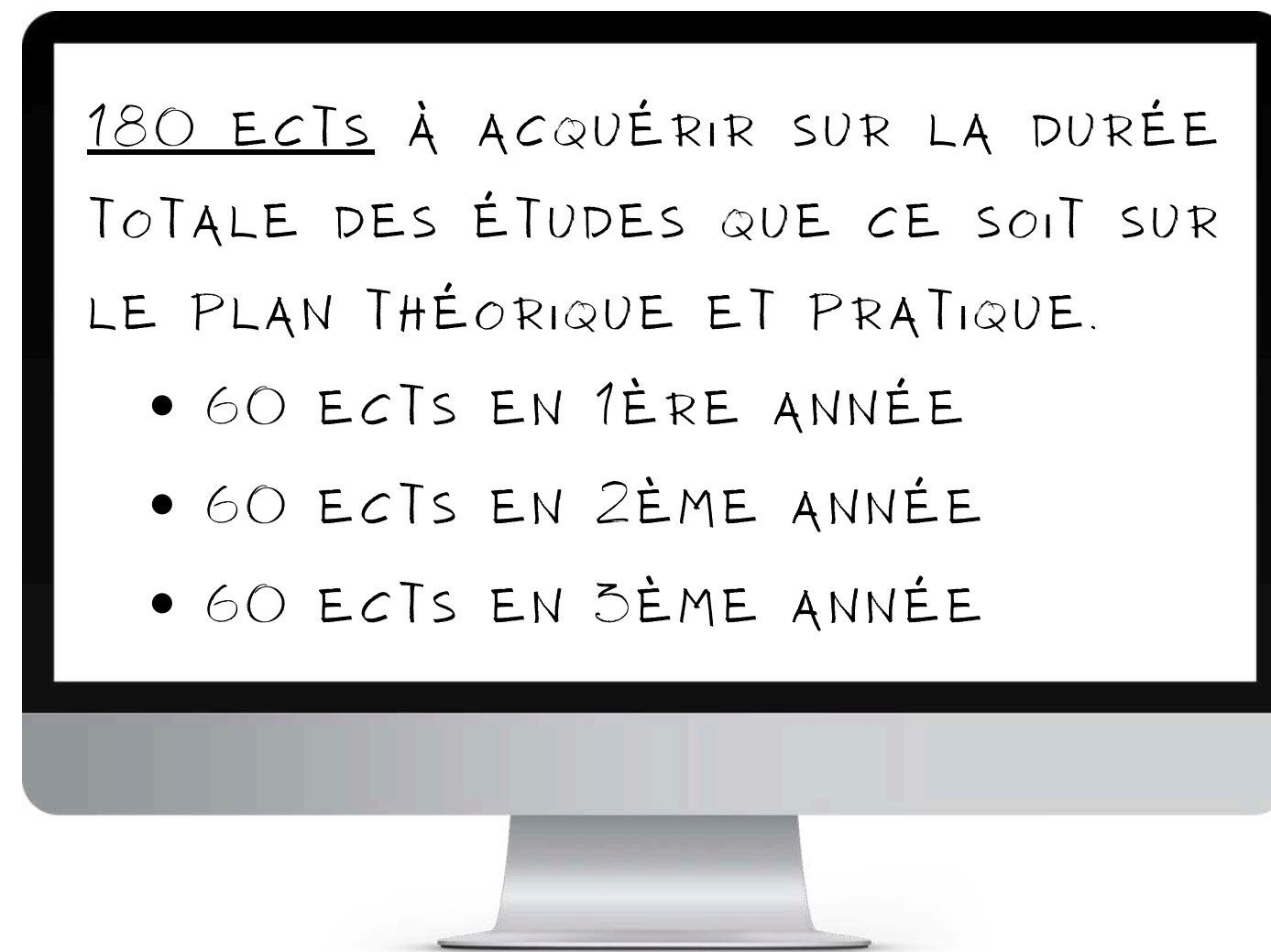
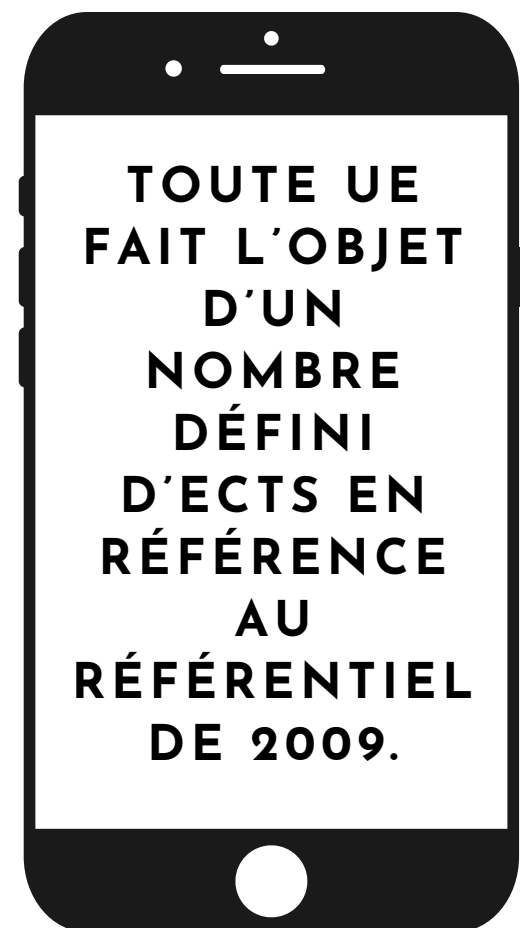
- 1^{ère} année : S1 et S2
- 2^{ème} année : S3 et S4
- 3^{ème} année : S5 et S6

Alternance de périodes de cours
théoriques, pratiques et de stages.
Un accompagnement pédagogique
individualisé

CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

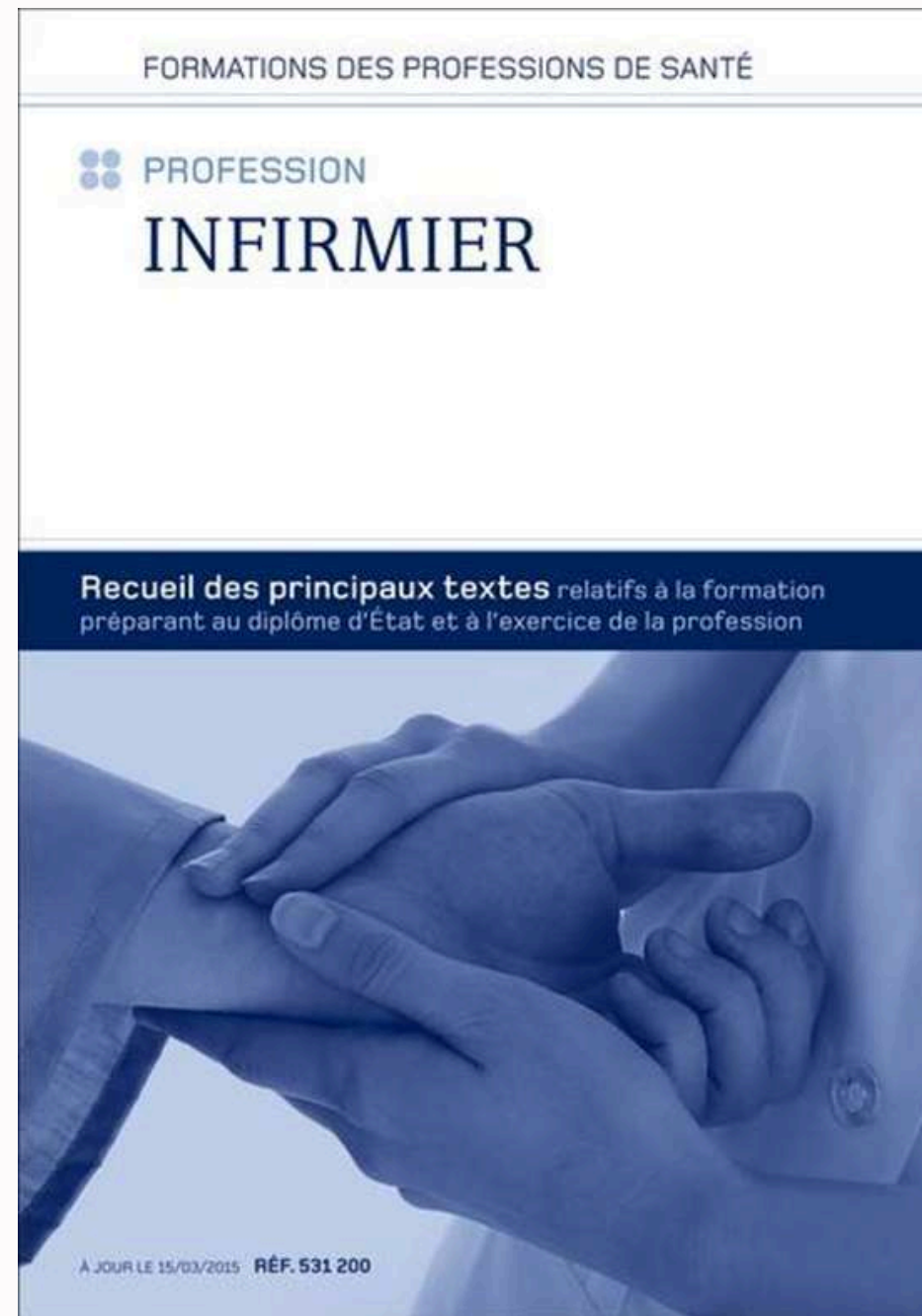
LA FORMATION SE VALIDE EN ECTS

(EUROPEAN CREDITS TRANSFERT SYSTEM).



CERTAINES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE) SONT EN PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DE CRÉTEIL (UPEC).

LE RÉFÉRENTIEL DE L'ÉTUDIANT



LE RÉFÉRENTIEL DE FORMATION SERA DISTRIBUÉ À CHAQUE ÉTUDIANT LE JOUR DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

LE RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Repose sur 3
niveaux
d'apprentissage



"COMPRENDRE"

Acquisition des savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations



"AGIR"

Mobilisation des savoirs et acquisition de la capacité d'agir et d'évaluer son action



"TRANSFÉRER"

Conceptualisation et acquisition de la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles

1

Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

2

Concevoir et conduire un projet de soins

3

Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

4

Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique

5

Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

Approche par compétences

Le référentiel de formation se décline
selon 10 compétences

**LES COMPÉTENCES
DE 1 À 5
SONT APPELÉES
« CŒUR DE MÉTIER »**

Approche par compétences

**LES COMPÉTENCES
DE 6 À 10
SONT APPELÉES
« COMPÉTENCES TRANSVERSES »**

6

Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

7

Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle

8

Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

9

Organiser et coordonner des interventions soignantes

10

Informier, former des professionnels et des personnes en formation

Le référentiel de formation

S'INSCRIT DANS UNE LOGIQUE UNIVERSITAIRE

LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE)
SONT REGROUPÉES DANS
6 DOMAINES DE FORMATION SUR
LES 6 SEMESTRES DE LA
FORMATION

LA VALIDATION
DES 180 ECTS
EST
OBLIGATOIRE
POUR
L'OBTENTION
DU DIPLÔME
INFIRMIER

LA VALIDATION
DES 10
COMPÉTENCES
EST
OBLIGATOIRE
POUR
L'OBTENTION
DU DIPLÔME
INFIRMIER

01

Sciences humaines, sociales et droit.

02

Sciences biologiques et médicales.

03

Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes

04

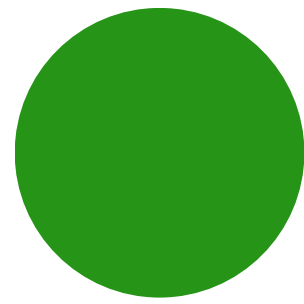
Sciences et techniques infirmières, interventions

05

Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière

06

Méthode de travail.



ORGANISATION DE LA FORMATION



LES COURS

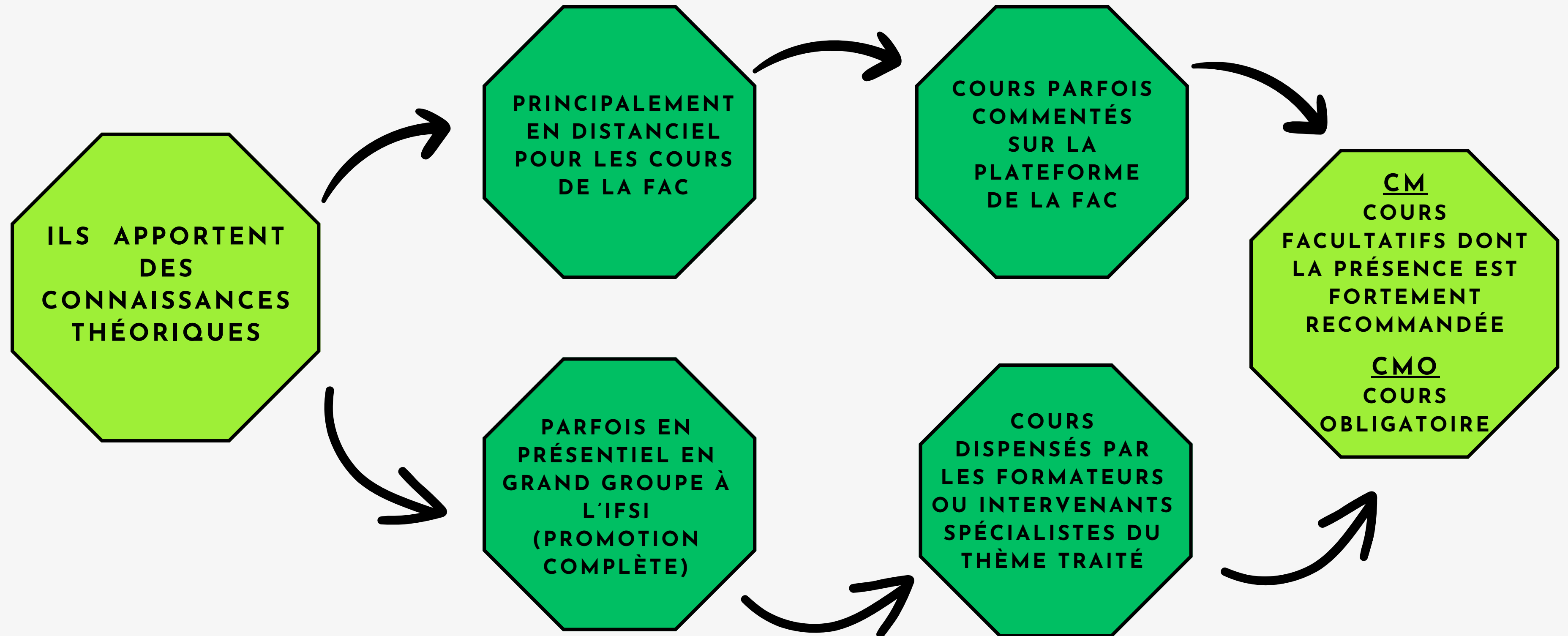
2 100 HEURES



**Organisés par semestres sur la base de 35H/
semaine de 9h à 17h :**

**Attention certains cours peuvent commencer à 8H30 et
se terminer à 18h selon les besoins de la formation.**

LES COURS MAGISTRAUX : CM



LES TRAVAUX DIRIGÉS : TD

ENSEIGNEMENTS FAIT PAR LES FORMATEURS ET/OU INTERVANANTS SPÉCIALISÉS

CES COURS CONCERNENT L'APPRENTISSAGE CLINIQUE ET LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

COURS EN PETITS GROUPES POUR FACILITER LES APPRENTISSAGES, LA RÉFLEXION, LA CRÉATIVITÉ ET LES ÉCHANGES

TRAVAUX ÉCRITS :
PRODUCTIONS PERSONNELLES OU DE GROUPES RESTREINTS

PRÉSENTATIONS ORALES :
DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ D'EXPRESSION, DE POSITIONNEMENT ET D'ARGUMENTATION

PRÉSENCE OBLIGATOIRE

LES TRAVAUX PRATIQUES : TP

COURS CENTRÉS SUR L'ACQUISITION DE LA GESTUELLE DE SOINS AFIN DE DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES TECHNIQUES, ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES.

EN PETITS
GROUPES

PRÉSENCE
OBLIGATOIRE

TENUE
PROFESSIONNELLE
EXIGÉE

+++



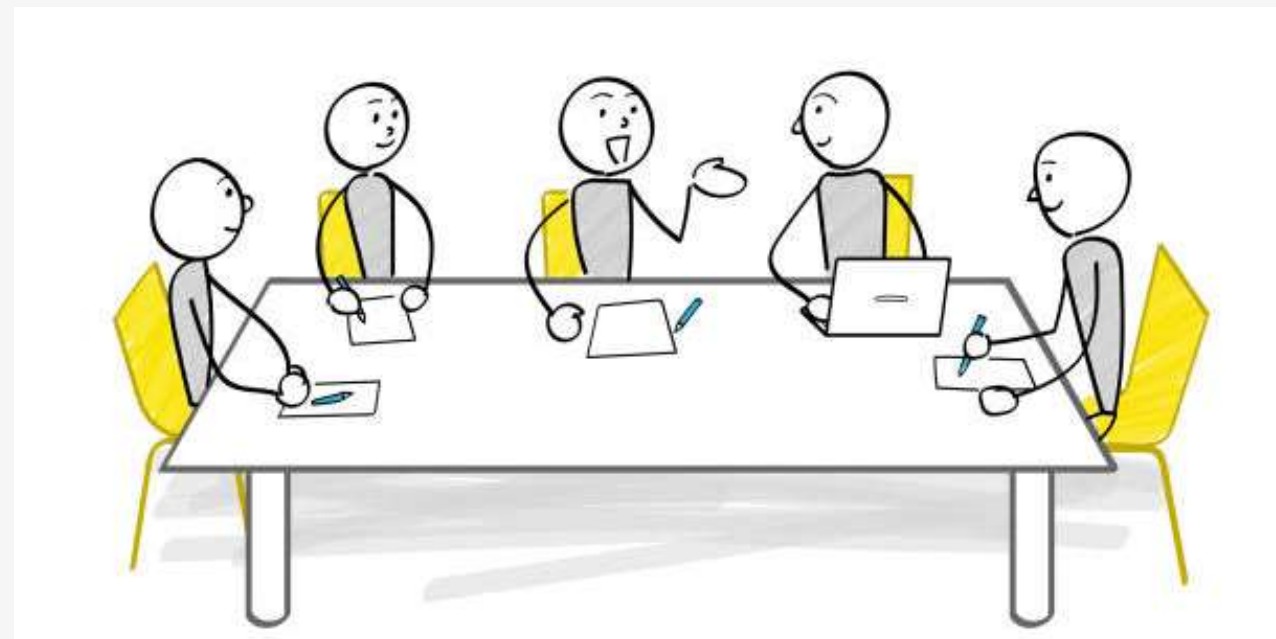
LE TEMPS PERSONNEL (NOTÉ TP DANS LE RÉFÉRENTIEL) POUR CHAQUE UE EST UN TEMPS PERSONNEL DÉDIÉ À L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES...

LES TEMPS PERSONNELS GUIDÉS : TPG

TEMPS DÉDIÉS À L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES FORMATEURS DE
L'ÉLABORATION DES TRAVAUX À RÉALISER

EN AMONT DES TD

(TEMPS DE RECHERCHE PERSONNEL, PRÉPARATIONS D'EXPOSÉS, D'ÉCRITS OU
DE PROJETS)



PRÉSENCE OBLIGATOIRE OU NON SELON LE PLANNING

VALIDATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

En fonction du cursus de l'étudiant, des unités d'enseignement peuvent être validées à l'entrée en IFSI sur présentation d'un dossier (dont les modalités sont données sur le dossier de pré rentrée).

Ces demandes sont analysées en session compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants pour validation (lien procédure documents pré rentrée).

Les unités d'enseignement se valident par un examen final à chaque fin de semestre.

La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 crédits européens (ECTS).

La nature et les modalités de l'évaluation sont fixées pour chacune des unités d'enseignement dans le référentiel de formation

LES ÉVALUATIONS

L'acquisition des unités d'enseignement s'opère selon des principes de capitalisation et de compensation (si note $\geq 9/20$).

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne à chacune d'entre elles, ou par application des modalités de compensation

Les évaluations peuvent être sous forme :

- De QCM (questions choix multiples)
- De QROC (questions réponses ouvertes courte)
- D'un oral
- D'un dossier écrit
- D'une évaluation écrite de connaissances et d'analyse

LES MODALITÉS D'ACQUISITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ET COMPENSATION VOUS SERONT EXPLICITÉES LE JOUR DE LA RENTRÉE (VOUS POUVEZ LES TROUVER DANS LE RÉFÉRENTIEL DE FORMATION)

LES STAGES

2 100 HEURES



la vaccination contre l'hépatite B est obligatoire pour pouvoir partir en stage.

Organisation des stages dans la formation

1ère année

- S1: 5 semaines
- S2 : 10 semaines en 2 périodes

2ème année

- S3: 10 semaines
- S4: 10 semaines

3ème année

- S5: 10 semaines
- S6: 15 semaines en 2 périodes

**Chaque semestre comprend 1 ou 2 périodes de stages
(60 semaines au total soit 2 100 H)**



Parcours de stage

4 typologies de stages obligatoires durant la totalité des études

01

**Soins de
courte durée**

(médecine,
chirurgie
obstétrique)
MCO

02

**Soins en
santé
mentale et en
psychiatrie**

03

SLD/SSR

Soins de longue
durée, soins de
suite et de
réadaptation

04

**Soins
individuels ou
collectifs sur
des lieux de vie**

(IDE libérale, IDE en
HAD, IDE scolaire etc...)

Les différents acteurs

Etudiant

- Tenue adaptée, ponctuel
- Prend des initiatives
- Posture réflexive sur sa pratique.

Tuteur

- Il assure votre accompagnement et une supervision pédagogique
- C'est votre interlocuteur privilégié

Professionnel de proximité

- Les IDE, AS qui vous encadrent
- Il transmet ses savoirs et savoir-faire
- Il transmet ses observations à votre tuteur

Maître de stage

- C'est le responsable de l'organisation et du suivi de l'encadrement (Cadre de santé)
- A contacter 1 semaine avant le début du stage.

Les différents acteurs : suite

Formateur référent du stage

- Il est l'interface entre le lieu de stage et l'IFSI
- Rencontre sur le lieu de stage (ou IFSI) : Travaux à présenter / échanges.

Formateur référent pédagogique

- Suivi de progression de l'étudiant (points forts et lacunes)
- Validation des objectifs de stage
- Accompagnement des analyses réflexives en groupe

Coordinatrice des stages

- Organisation du parcours de stage des étudiants en collaboration avec le formateur référent pédagogique
- En lien avec les cadres des différents services
- Elle est alertée en cas de problème en stage

Directrice

- Rôle disciplinaire (intervention en cas de difficultés sur un stage (arrêt de stage))

Organisation des stages



Le coordinateur de stage propose des places de stage aux étudiants.

Ceux-ci sont placés en stage en collaboration directe avec le référent pédagogique de l'étudiant.

L'étudiant peut chercher et proposer des stages personnels qui doivent être validés obligatoirement par son référent pédagogique.

1 stage en province sur le cursus de formation peut être accepté en fonction des résultats scolaires et des visites du formateur sur le lieu de stage.

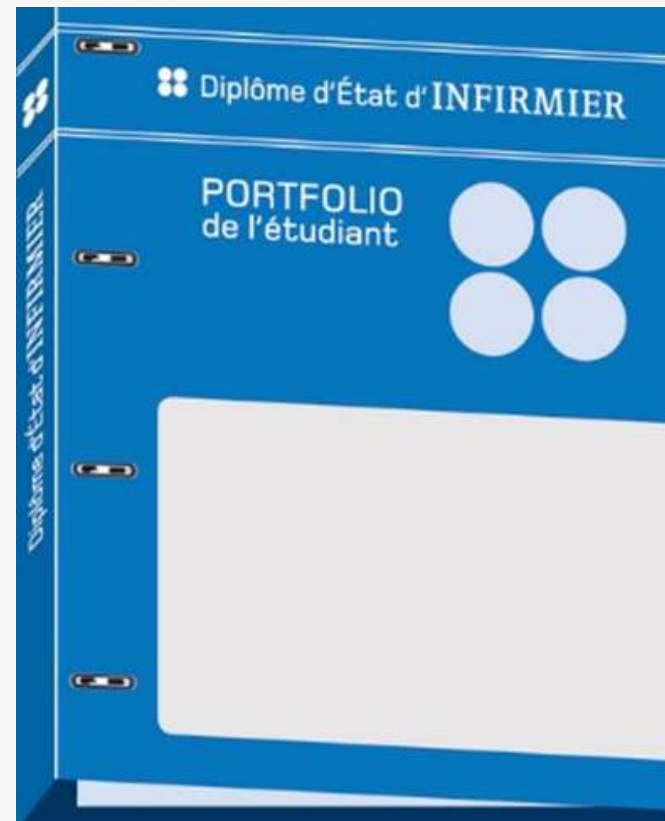
Les dates de stages sont planifiées sur le planning d'alternance disponible et affiché à l'IFSI.

Les outils de stage

LE PORTFOLIO

Outil indispensable car il permet de faire le lien entre :

- l'IFSI
- l'étudiant
- la structure d'accueil de stage
- l'ARS
- le futur employeur



Le portfolio sera distribué à chaque élève le jour de la rentrée scolaire

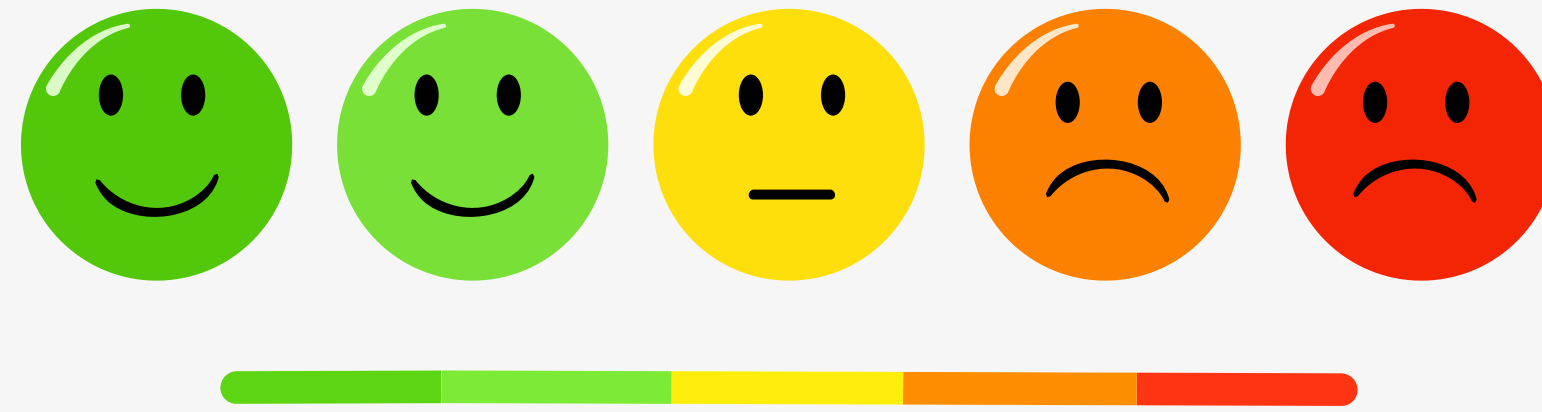
VISITE DE STAGE

Visite des formateurs sur le terrain.

Les formateurs sont référents de terrains de stage et programme sur chaque stage une visite de stage (au moins 1 visite/an)

Le formateur référent de stage accompagne l'étudiant dans l'élaboration de ces travaux et échange avec l'étudiant sur le déroulement de son stage.

Satisfaction des étudiants en stage



Chaque stage est évalué par l'étudiant par l'intermédiaire d'un questionnaire de satisfaction remis à la fin du stage

Tenues professionnelles

Il est obligatoire d'avoir des tenues professionnelles pour les stages et les TP

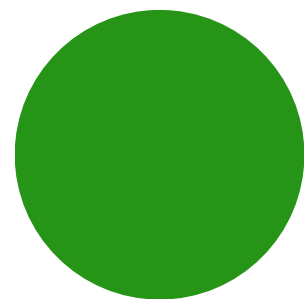
Tarifs du prestataire (année 2023-2024)

Trousseau de 5 tuniques et 5 pantalons **95 €**

Trousseau de 4 tuniques et 4 pantalons **76 €**

Trousseau de 3 tuniques et 3 pantalons **57 €**





FONCTIONNEMENT DE NOTRE INSTITUT DE FORMATION



UN BADGE



- Un badge vous sera nominativement remis à l'entrée en formation.
- Il est à usage individuel

- Toute perte de badge entraîne le paiement de son remplacement

- Ce badge, indispensable, vous permettra :
 - De circuler dans l'hôpital
 - D'accéder à l'IFSI (ouverture portillon et porte d'entrée de l'école)
 - De payer vos repas au self.



LE CENTRE DE DOCUMENTATION

LE CENTRE DE DOCUMENTATION
EST À LA DISPOSITION DE TOUS
LES ÉTUDIANTS ET DU
PERSONNEL DU CH LES MURETS.

10 POSTES INFORMATIQUES SONT
À VOTRE DISPOSITION

LE CENTRE DE DOCUMENTATION
EST ACCESSIBLE DU LUNDI AU
VENDREDI DE 13H À 16H30

UN LOGICIEL DU CENTRE DE
DOCUMENTATION EST À
DISPOSITION DES ÉTUDIANTS
LEUR PERMETTANT DE
VISUALISER L'OFFRE DE
DOCUMENTATION AU REGARD
D'UNE THÉMATIQUE RECHERCHÉE

LES REPAS



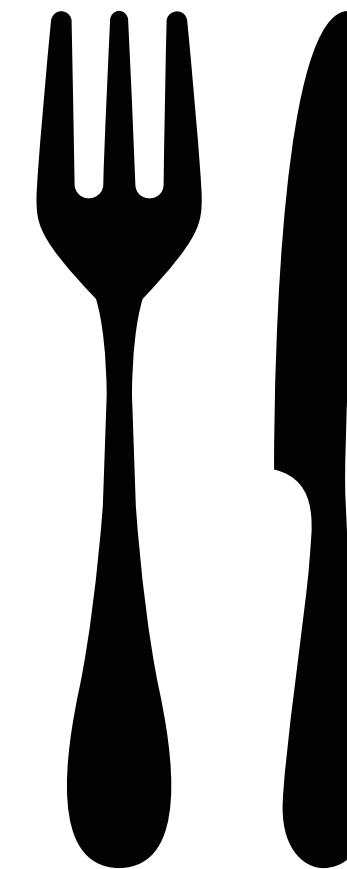
Le self de l'hôpital est à la disposition des étudiants (de 13h à 14h)

Le paiement se fait par le biais du badge qu'il faut créditer sur un site en ligne (ordinateur disponible au centre de documentation)

Le self propose entrées, plats, produits laitiers, desserts. Vous ne réglez que les produits choisis.

Les repas des étudiants boursiers sont à 1 Euro.

Une salle de repos est à disposition des étudiants à l'IFSI avec un four à micro-onde





**Toutes ces
informations vous
seront de nouveau
expliquées le jour de
la rentrée scolaire**